

VOTRE ACTE DE CONSENTEMENT ET RECONNAISSANCE CONJOINTE À PROCREATION MEDICALEMENT ASSISTEE.

LISTE DES PIÈCES ET ÉLÉMENTS À FOURNIR

Les pièces nécessaires à la mise en place, à l'instruction et à la rédaction de votre acte sont indiquées cidessous. Cette liste n'est pas exhaustive, compte tenu des spécificités propres à chaque acte. L'office notarial vous précisera, le cas échéant, la teneur des informations complémentaires à fournir.

CONCERNANT L'ENSEMBLE DES PARTIES À L'ACTE, NOUS FAIRE PART DE LA COPIE DE:

- Fiche client à remplir via l'espace client ou en version papier (fiche "PACTE & MOI").
- Carte National d'identité ou Passeport, en cours de validité.
- · Livret de famille.
- Contrat de mariage, ou convention de PACS.
- Relevé d'identité Bancaire (RIB), en version papier et signé de(s) partie(s) à l'acte.

La conclusion d'un acte de consentement à la PMA est obligatoire lorsque la procréation est réalisée avec l'intervention d'un tiers donneur.